

Lara Lalman, Frédou Braun¹

Aménagement du territoire : qui a voix au chapitre ?

"La façon dont nous planifierons et gérerons nos villes décidera si notre avenir collectif sera brillant et durable ou au contraire brutal et chaotique" déclarait en 2006 Anna Tibaijuka, sous-secrétaire à l'ONU et directrice d'ONU-Habitat².

C'est le portrait de Perween Rahman, architecte urbaniste pakistanaise engagée, dans un film³ de Mahera Omar, qui nous a inspiré pour faire des ponts entre là-bas et ici et pour organiser un débat à l'échelle locale, le 30 novembre 2017 au Point Culture dans le cadre de notre festival Take Back The Night, sur les enjeux de l'aménagement du territoire à Ottignies-Louvain-la-Neuve. Le film montre le parcours de l'architecte qui, grâce à des stratégies innovantes, a changé la vie dans les bidonvilles de Karachi en permettant aux habitant.e.s de se réapproprier l'assainissement de leur quartier en construisant un réseau d'égouts. Devenue une menace pour la mafia de l'eau, elle a été assassinée en 2013.

La directrice de l'espace communautaire T2F à Karachi, Sanbeen Mahmud, a elle aussi été assassinée il y a deux ans... parce que femme indépendante dans une zone menacée par le djihadisme comme le suggère la police dans l'enquête sur l'assassinat de Perween Rahman? Parce que militante dérangeant les intérêts de quelques-un.e.s ? Il est évident que nous ne pouvons pas tout à fait comparer les enjeux de l'urbanisation galopante dans des pays comme le Pakistan et ici. Que ce soit par rapport à la dette odieuse, ou aux conditions de vie des bidonvilles qui posent des problèmes sérieux sur le plan sanitaire. Par contre, les inégalités sociales sont partout. Le sexisme et le racisme aussi. On peut aussi penser aux mesures d'austérité qui frappent nos pays, certains plus que d'autres.

Lorsque Perween Rahman dit que le développement du capital n'a jamais correspondu au développement humain, lorsqu'elle soutient l'autonomie et l'auto-détermination des habitant.e.s dans l'aménagement de leur ville, qu'elle invite le gouvernement à travailler, non pas avec les acteurs économiques mais avec les gens, quand elle doit s'affirmer en tant que femme sur ces questions que ce soit face à ses pair.e.s ou face au pouvoir, qu'elle encourage les femmes à être indépendantes ...

C'est tentant alors de se poser la question des enjeux de pouvoir là où nous habitons, par exemple à Ottignies-Louvain-la-Neuve et dans le Brabant wallon. Quelle est la place des femmes dans l'urbanisme ? Quelle opportunité les citoyen.ne.s ont-ils et elles de s'approprier l'aménagement de leur territoire selon leurs besoins, dans un objectif de

¹ Chargées de projets au CEFA asbl

² En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/international/article/2006/06/20/l-urbanisation-galopante-un-defi-pour-l-avenir-de-l-humanite_785682_3210.html#rVUcwzo83GbZ2rgt.99

³ Perween Rahman, The rebel optimist (2016)

solidarité, de justice et d'égalité ? Les déterminants de la santé sont-ils pris en compte dans le développement urbanistique ? Les problématiques qui touchent les personnes les plus vulnérables sont-elles visibles, a fortiori dans une commune relativement privilégiée économiquement ?

Persévérance, inspiration, hommage, femme formidable, détermination, optimisme, positivité et dévouement sont les mots qu'ont inspiré ce film-portrait au public présent ce soir-là... De même, entre espoir et désespoir, des initiatives se prennent ici comme là-bas par des hommes, des femmes, des collectifs, sur le socle de la responsabilité, de l'autodétermination... et du dé-centralisme (pour ne pas s'attacher à une figure héroïque ni en dépendre pour agir collectivement).

A la suite de la projection, la Plateforme citoyenne d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, la Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire et le Collectif Halé!, étaient invités à réagir et à débattre autour de la place des femmes dans l'urbanisme, de l'autodétermination des citoyen.ne.s dans l'aménagement du territoire, et de la réponse aux besoins des usager.e.s les plus vulnérables face aux enjeux capitalistes, au sexisme et au racisme. Sujet particulièrement vaste, nous n'avons pu en survoler que certains aspects pour lesquels quatre citoyen.ne.s engagé.e.s nous ont fait profiter de leurs témoignages :

Jean-Frédéric Lambert, architecte, membre de la Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire (CCATM), elle-même composée de citoyen.ne.s représentant certains groupes d'influences identifiés par la commune (commerçants, habitants, Gracq, commune, architectes, etc.) et désigné.e.s par le Collège sur base de candidatures.

Raphaëlle Buxant, engagée depuis 2010 dans le collectif Ubaverkoi⁴ qui se bat contre le projet de construction du parking relais à Louvain-la-Neuve, et dans la Plateforme citoyenne d'OLLN qui s'est mobilisée contre le projet d'extension de l'esplanade⁵.

Représenté ici par Vincent Wattiez⁶ et Anaïs Angéras⁷, le Collectif Halé!⁸ - dont l'objectif est de faire valoir le droit pour chacun.e de vivre son habitat léger - est constitué d'habitant.e.s réuni.e.s face à une impossibilité de continuer à s'épanouir dans leurs choix d'un certain mode de vie, ou de s'installer à cause de manques ou de contradictions juridiques. Formé en 2015 après le passage estival de la caravane Halem⁹ (terme arabe qui signifie « espoir »), Halé! avec sa consonance belge est un collectif en autogestion et en auto-formation, décentralisé et non institutionnalisé, horizontal.

⁴ <http://urbaverkoi.blogspot.be/>

⁵ <https://louvainlesplanade.be/>

⁶ Animateur du RBDL (Réseau Brabançon pour le Droit au Logement) qui travaille et revendique entre autre depuis 4 ans à une reconnaissance sociale, culturelle et réglementaire de l'habitat léger - <http://www.rbdl.be/>

⁷ Anaïs Angéras est doctorante en anthropologie et travaille actuellement sur l'habitat non ordinaire, léger, mobile, réversible, et autour de la réappropriation des savoirs et des savoir-faire.

⁸ <http://www.habiterleger.be/>

⁹ Association d'habitants de logements éphémères ou mobiles - <https://www.halemfrance.org/>

Une responsabilité collective ?

Jean-Frédéric Lambert part du constat que l'urbanisme repose aujourd'hui sur le conflit, sans doute lié à une forme d'individualisme de notre société, et sur un manque cruel de consensus, en tout cas de projets portés par tou.te.s. Pour participer au débat sur la ville et avoir un droit de parole, une certaine légitimité professionnelle est exigée et pose une première question sur l'appropriation de l'espace et l'aménagement du territoire par tout le monde. Si on n'est pas dans le métier, on n'est pas écouté. Le secteur est étanche. Il y a un vrai manque d'investissement dans l'espace public, il n'y a plus d'espace d'expression de et pour la collectivité. Son souhait est de ramener la réflexion sur la collectivité au centre des débats et de pousser les différentes commissions et les pouvoirs en place à se croiser, à porter une forme de transversalité dans la manière de gérer l'aménagement du territoire et une forme de participation citoyenne, ainsi que questionner cette participation citoyenne.

Nous avons tou.te.s la responsabilité de nos actions par rapport au développement durable et à l'avenir de notre planète. Et cette responsabilité personnelle se marque d'autant plus si on s'organise de manière collective, en arrêtant d'attendre des pouvoirs en place que les choses se fassent. S'investir localement crée alors des dynamiques et apporte une certaine responsabilisation, en comblant les manques. Ce manque de responsabilisation citoyenne et collective aurait-il pris naissance avec la création des plans de secteur dans les années 70, portrait économique d'un pays ? Le plan de secteur donne en Wallonie une affectation à chaque mètre carré. Difficile donc de sortir de ce schéma ! Dès que le sol est affecté, une valeur est donnée au terrain, une forme juridique aussi (à bâtir, agricole, forestier, etc.) et un droit pour les propriétaires, ce qui crée une hiérarchie : à partir de là, on est entré dans une spirale réglementaire.

En outre, Jean-Frédéric Lambert nous cite, comme exemple de la complexité administrative du système mis en place, le règlement communal et le schéma de structure urbanistique révisé : les modifications apportées débouchent sur un document de plus de 300 pages. Un travail colossal. Alors que la CCATM veut le simplifier afin de le rendre accessible, elle en vient à y ajouter 50 pages Qui peut lire ça ? C'est une spirale dans laquelle même les bonnes volontés se retrouvent prises au piège ...

« On n'aime pas les citoyen.ne.s »

Y a-t-il une expression pour dire qu'on n'aime pas les citoyen.e.s ? interroge Raphaëlle Buxant. Il y a en tout cas un fossé entre les décisionnaires politiques de ces grands projets et les citoyen.ne.s. On ne leur fait pas confiance, on ne leur octroie aucune légitimité. Vincent Wattiez souligne le pouvoir d'une « caste », soit administrative, soit privée, ancrée dans une psychorigidité relative aux intérêts économiques, dans une financiarisation du logement et du territoire, qui a la maîtrise, qui capte le sol, avec une volonté de faire de la plus-value. Impact non négligeable sur la possibilité de concertation et de décisions collectives. Si des interfaces existent, elles restent isolées et peu efficaces. L'avis d'urbanisme sur les affiches

jaunes reste la seule qui soit généralisée et accessible. Mais qui va les lire en détails ? L'accès aux négociations est plutôt réservé à une classe dominante. Avec quelle légitimité ? L'argent et le savoir donnent le pouvoir. Le pouvoir de prendre la parole et d'être entendu à la mesure de l'expertise acquise, le pouvoir de négocier à la mesure de l'argent mis en jeu.

L'exercice de ce pouvoir est très masculin : ce n'est cependant pas forcément l'entrée des femmes dans la classe dominante qui pourrait changer les fondements de cette idéologie capitaliste, mais un changement profond de stratégies.

Raphaëlle Buxant de la Plateforme citoyenne d'OLLN témoigne en effet avoir eu beaucoup d'interlocuteurs masculins dans ses démarches pour organiser une consultation populaire dans le cadre de l'extension de l'esplanade. Et les femmes qui la composent, même en étant universitaires, ont bien ressenti les enjeux patriarcaux directement imbriqués aux enjeux financiers dans le rapport de force. Y compris dans les projets d'aménagement de nouveaux quartiers. Ce que confirme Jean-Frédéric Lambert : la place des femmes dans l'espace public n'est pas un élément anecdotique, leur investissement ne va pas de soi, il est pourtant fondamental. Ce thème est traité par une écrasante majorité d'hommes d'une part, et la mobilité est particulièrement différenciée d'autre part entre les hommes et les femmes. Par exemple, le sentiment d'insécurité dans l'espace public est plus présent chez les femmes que chez les hommes. De ce fait, l'utilisation de l'espace public par les femmes est plus souvent utilitaire, avec des déplacements en étoile. Même s'il y a des études qui montrent ces dernières années les enjeux de la mobilité et de l'aménagement de l'espace public¹⁰ comme des logements pour les femmes¹¹, tant que ce sont des hommes entrepreneurs absents de ces réalités qui pensent les plans, peu de chances que la convivialité pour tou.te.s soit prise en compte. Si la sensibilisation politique fait son chemin, les prises de conscience restent anecdotiques.

Des résistances collectives

Raphaëlle Buxant glisse ici le concept de grands travaux nuisibles et inutiles qui rejoint celui de GPNI¹² développé par le journal indépendant Kairos¹³ avec les objecteurs de croissance¹⁴ en octobre dernier. Si l'on prend l'exemple de Louvain-la-Neuve, face au parking ou à l'extension de l'esplanade, ce sont des postures de résistances collectives qu'elle prône, c'est se donner le droit de dire non, non aux bulldozers, tant réels que symboliques.

Quelques grosses entreprises semblent en effet détenir le pouvoir sur le territoire : des ingénieurs civils et des représentant.e.s de l'UCL, du CDH, et d'une ville qui se dit écolo. Comment cette dernière peut-elle acquiescer à ce projet d'extension du centre commercial ?

¹⁰ http://www.barricade.be/sites/default/files/publications/pdf/2016_la_place_des_femmes_dans_l_espace_public.pdf

¹¹ <http://www.viefeminine.be/spip.php?article3598>

¹² 8h de résistance aux Grands Projets Nuisibles et Imposés, organisées le 14 octobre 2017 à Bruxelles

¹³ <http://www.kairospresse.be/>

¹⁴ <http://www.objecteursdecroissance.be/>

Le bulldozer, c'est cette espèce de consortium entre les politiques, les propriétaires, les entreprises privées, qui repose sur une planification hyper efficace. Les habitant.e.s réagissent alors face à la situation d'urgence. Auraient-ils/elles intérêt à s'organiser plus rapidement, à se connaître davantage ?

Par ailleurs, les citoyen.ne.s observent effectivement régulièrement une présence massive d'hommes migrants comme sous-traitants et ouvriers sur les chantiers urbanistiques... Comment sont-ils recrutés ? Quel est leur statut ? Dans quelles conditions travaillent-ils ? Dans quelles conditions vivent-ils ?

Si l'on prend l'expertise comme valeur, et le temps comme richesse, rappelons que le rapport à l'éducation est aussi un rapport de classe : il y a une pré-socialisation, une préformation, une familiarisation socioculturelle dès l'enfance qui favorise l'accès au savoir, aux études,... à l'investissement et à la confiance. Anaïs Angéras souligne que 30% des personnes abandonnent l'université : ces mêmes 30% sont issus de milieux populaires. L'éducation et le temps sont des paramètres extrêmement accolés, pas encore assez travaillés, primordiaux.

Quand on travaille en effet 8 à 10h pour un salaire insuffisant, comment peut-on avoir envie, ou encore le courage de lire, de s'investir ? De même lorsque l'on court entre travail, tâches domestiques et enfants en bas âge, entre autres soins aux personnes vulnérables de la famille, ce qui est le cas de nombreuses femmes, avec la monoparentalité comme facteur aggravant. La survie ne laisse pas de place pour se poser et réfléchir, analyser, s'informer. Questions de priorités ? Questions de privilèges ! Les acteurs principaux de l'aménagement du territoire, qu'ils relèvent du public ou du privé, restent donc privilégiés.

Les enjeux immobiliers ne sont en outre pas seuls en cause : Anaïs Angéras nous rapporte des témoignages de femmes, à travers leurs récits de vie, qui ont décidé de mener un projet de logement en auto construction écologique, à travers la propriété privée, à la fin des années 90. Elles se sont retrouvées complètement dépassées face à la justice et aux hommes par rapport aux choix éducatifs qu'elles ont fait pour leurs enfants, au point d'être suspectées de négligence, voire de maltraitance. Les juges leur renvoyaient l'image de la mauvaise mère qui ne donne pas à ses enfants ce qui est culturellement, normativement admis. Cette incompréhension a fortement remis en cause leur projet d'auto construction. Et c'est là toute une culture d'un parcours institué, normatif, qui est à déconstruire face à la débrouille et la créativité de certaines familles dans un chemin d'autonomisation.

Pour réduire, voire éliminer, la pierre d'achoppement de la maternité, il nous faudrait vivre collectivement, recréer des communes de vie, comme le suggère Vincent Wattiez : les parents se sentiraient moins seuls avec leurs enfants. Développer le communautaire sans reproduire la division des tâches. La vie de couple serait par ailleurs différente, pas aussi binaire.

Représentation citoyenne choisie ?

Le cas de la CCATM repose sur l'identification de groupes d'influence concernant la mobilité, la construction, l'affectation du territoire... parmi lesquels des représentant.e.s sont sélectionné.e.s. Mais il y a très peu en réalité de représentation de la diversité des milieux sociaux. Et il n'y a certainement pas de parité : les femmes, certaines déjà engagées en politique par ailleurs, se comptent à peine sur les doigts d'une main parmi les 15 effectifs et les 15 suppléants. L'absence des femmes peut s'expliquer culturellement par le manque de temps supplémentaire, en dehors de la vie professionnelle et de la famille. Ce sont plus souvent les hommes qui prennent le temps de s'investir dans autre chose.

Un cri du cœur est lancé au niveau de la concertation politique pour définir des objectifs évolutifs : pas besoin de techniciens mais davantage de l'avis des gens sur comment ils veulent vivre leur territoire ! Et ainsi retrouver un espace réellement public et convivial, en interaction avec ses voisin.e.s, qui donne envie aux habitant.e.s de se l'approprier.

A Ottignies, une nouvelle proposition de l'aménagement urbanistique a été travaillée par des groupes réunissant des citoyen.ne.s : un travail collectif intéressant a ainsi été réalisé et remis ensuite à un bureau d'études. La masse d'infos récoltées dans la participation citoyenne est énorme.

En tout cas, dans les différentes formes de participation citoyenne et collective, il faut oser être dans le conflit sur ces questions, d'où la nécessité d'avoir un espace participatif – sain - comme espace d'expression des conflits. La culture de la participation est à inventer.

L'auto gestion en question

Pour le collectif Halé!, nous sommes face à un problème bien actuel : l'atomisation, la recherche individuelle de solutions. Face à l'engouement de l'habitat léger, et des yourtes en particulier, le petit noyau actif cherche à ce que Halé! devienne un outil d'appropriation, un outil vivant, à inventer. Une chose est de mettre à disposition des documents utiles et nécessaires, autre chose est de réunir des personnes qui ont des besoins, des fantasmes, des réalités différentes. Des petits viviers se sont créés un peu partout mais n'interagissent pas encore entre eux. Comment un collectif peut-il arriver à faire interagir les gens sans le faire à leur place, sans leur dire ce qu'il faut faire ? Face aux demandes individuelles, Halé! leur propose de créer des groupes, d'organiser des cafés Halé!, mais il y a une véritable difficulté de se collectiviser.

Le cheminement collectif est long, d'autant plus qu'être en collectif est déjà un apprentissage en soi. Cela prend des années d'acquérir les connaissances et une vision claire des enjeux. Comment faire embarquer tout le monde dans le train sans attendre que chacun.e fasse son cheminement pour acquérir les mêmes connaissances ? Raphaëlle Buxant questionne : les collectifs citoyens n'auraient-ils pas intérêt à cultiver l'autogestion et

la responsabilisation et à mettre des outils en place pour que ceux et celles qui rejoignent le mouvement avancent plus vite, en un mot à organiser l'auto gestion ?

Dans le collectif Halé!, les gens les plus actifs sont ceux et celles qui ont participé au premier groupe de travail en 2013. Le souhait est d'intégrer de nouvelles personnes, alors que les initiatives explosent de partout, mais cela ne fonctionne pas, ce sont les mêmes actifs qu'on retrouve. L'hypothèse de l'auto gestion est d'éviter le piège du mûrissement du collectif qui devient une association structurée et institutionnalisée. En effet, il est aussi important pour Halé! d'éviter de devenir une structure, que de choisir d'écrire et de publier toutes les infos et expériences, les amplifier via les réseaux sociaux... et surtout de continuer à vivre en même temps : ne pas être mangé.e par le combat citoyen ! Préserver la vie des gens dans le collectif est fondamental pour qu'ils et elles ne deviennent pas des spécialistes.

Comment dès lors refaire et développer du collectif ? Par une stratégie égalitaire et horizontale pure, en évitant de personnaliser des leaders et en créant un tissage entre tou.te.s, ou en suivant des héros ou héroïnes charismatiques porteurs et porteuses, comme Perween Rahman, pour faire contre-pouvoir et contrebalancer cette puissance capitaliste qui discrimine finalement le plus grand nombre ? Ou les deux ? La question reste en suspens.

Le quartier de la Baraque à Louvain-la-Neuve est un exemple d'auto urbanisme depuis les années 70. Aujourd'hui, les habitant.e.s font l'objet de pressions à la régularisation, une reconnaissance à double tranchant : il serait dès lors possible de leur réclamer un loyer et d'appliquer aussi des expulsions « dans les règles » pour récupérer les terrains. Ce quartier qui s'est développé en plusieurs zones au fil des années a participé à une proposition collective de règlement communal déposé au « bureau fantôme » de l'urbanisme du quartier de la Baraque. La commune souhaite néanmoins enlever au quartier son pouvoir de décision. Alors même que l'autogestion tient la route depuis plus de 40 ans. Même si tout se fait très lentement, il y a en effet une réelle gestion du territoire qui entraîne une création de dispositifs et de balises (épuration des eaux, épicerie de quartier, etc.). L'affectation du territoire pose surtout la question de l'équilibre lié au logement et à l'agriculture. La base de nos besoins. S'y ajoute aujourd'hui la question de l'habitat léger, pour une part non négligeable de la population, des jeunes qui cherchent à s'installer aux personnes les plus précarisées. L'idée des zones délimitées en périphérie des villes pourrait apporter une solution mais n'est pas la panacée : pour les gens du voyage en tout cas, l'expérience montre que cela a modifié leurs habitus et les a empêchés de s'épanouir dans leurs cultures.

L'habitat léger¹⁵ réunit un double public, celui pour qui c'est un choix (économique, écologique, identitaire) et celui pour qui ça ne l'est pas. Dans des zones de loisirs en Wallonie, des personnes se sont progressivement installées, suite à différentes difficultés sociales et économiques. Une transition s'est opérée de fait, ce qui a changé l'affectation du sol. Le plan d'Habitat Permanent a par contre l'objectif de redonner aux zones de loisirs leur

¹⁵ Voir le Film « Le poids du léger » - <https://mrmondialisation.org/le-poids-du-leger-a-la-decouverte-de-lhabitat-alternatif/>

affectation de départ et menace donc d'expulsion 12000 personnes, alors qu'elles sont bien là où elles sont. Par ailleurs, si l'on déloge des milliers de personnes, où pourrait-on les reloger dans la même région ? Vu les listes d'attente qui courent sur plusieurs années pour l'attribution de logements sociaux et qui concernent environ 40000 personnes, l'étau se resserre sur les plus précaires de nos concitoyen.ne.s. Dans un squat se recrée par exemple un cadre non normatif vu que la démarche est elle-même illégale. Cela a le mérite de reposer la question de comment (re)vivre collectivement, être moins seul.e avec des enfants par exemple ? Comme suggéré précédemment, voilà des lieux alternatifs qui font la tentative d'une vie communautaire.

Le modèle familialiste instauré depuis la Seconde Guerre mondiale, et sur lequel toute la sécurité sociale est basée - pensions, fiscalité, allocations sociales et familiales, sont déterminées selon la composition de ménage - est en effet à détricoter pour individualiser les droits et permettre davantage de créativité aux personnes dans la gestion de leur habitat. Le statut isolé.e/cohabitant.e et les avantages/désavantages liés à celui-ci conduit à isoler les gens, à éteindre la solidarité chaude. Sortir (de la peur) du contrôle et du quant à soi n'est pas simple : dès que l'on se sent surveillé, on intègre à son tour une logique de surveillance mutuelle. Un arrêté de la Cour de Cassation a permis néanmoins très récemment à des personnes chômeuses en colocation de gagner face à l'ONEM : une brèche qui s'ouvre grâce à la jurisprudence ?

L'urbanisme, il faut s'en emparer, comme l'affirme Vincent Wattiez. L'accès au sol est une guerre sociale, pacifiée ou non : il y a un combat à mener ! Face à la volonté de centralisme de l'aménagement du territoire, il est nécessaire d'inventer des outils et de se les approprier, collectivement.